

NORME INTERNATIONALE

CEI 61386-1

1996

AMENDEMENT 1
2000-11

Amendement 1

**Systemes de conduits pour installations
électriques –**

**Partie 1:
Règles générales**

(<https://standards.iteh.ai>)
Document Preview

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/iec/83df721b-1322-46f0-9a58-e285a4cf3675/iec-61386-1-1996-amd1-2000>

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/iec/83df721b-1322-46f0-9a58-e285a4cf3675/iec-61386-1-1996-amd1-2000>

*Cette version **française** découle de la publication d'origine **bilingue** dont les pages anglaises ont été supprimées.
Les numéros de page manquants sont ceux des pages supprimées.*

© IEC 2000 Droits de reproduction réservés

Aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie et les microfilms, sans l'accord écrit de l'éditeur.

International Electrotechnical Commission, 3, rue de Varembe, PO Box 131, CH-1211 Geneva 20, Switzerland
Telephone: +41 22 919 02 11 Telefax: +41 22 919 03 00 E-mail: inmail@iec.ch Web: www.iec.ch



Commission Electrotechnique Internationale
International Electrotechnical Commission
Международная Электротехническая Комиссия

CODE PRIX

M

Pour prix, voir catalogue en vigueur

AVANT-PROPOS

Le présent amendement a été établi par le sous-comité 23A: Systèmes de câblage, du comité d'études 23 de la CEI: Petit appareillage.

Le texte de cet amendement est issu des documents suivants:

FDIS	Rapport de vote
23A/342/FDIS	23A/354/RVD

Le rapport de vote indiqué dans le tableau ci-dessus donne toute information sur le vote ayant abouti à l'approbation de cet amendement.

Le comité a décidé que le contenu de la publication de base et de ses amendements ne sera pas modifié avant 2002-01. A cette date, la publication sera

- reconduite;
- supprimée;
- remplacée par une édition révisée, ou
- amendée.

Page 2

SOMMAIRE

Ajouter, à la fin du sommaire, après Annexe A, le terme: «(normative)».

Ajouter, à la fin du sommaire, le titre de la nouvelle annexe B comme suit:

Annexe B (normative) Détermination de l'épaisseur de matériau

Page 6

2 Références normatives

Remplacer la date de la référence CEI 695-2-1/1:1991 par «1994».

3 Définitions

Page 8

3.3

Supprimer les mots «la terminaison».

Supprimer les définitions 3.14, 3.15 et 3.16.

Page 10

Renommer les définitions 3.17 et 3.18 en 3.14 et 3.15.

3.19 jonction de conduits

Renommer cette définition 3.16 et remplacer le titre et le texte existants par:

accessoire de terminaison de conduit
accessoire de conduit qui termine un système de conduit

Renommer les définitions 3.20, 3.21 et 3.22 en 3.17, 3.18 et 3.19.

4 Prescriptions générales

4.1

Remplacer au premier alinéa «sans danger pour» par «qu'ils procurent la protection de».

4.4

Remplacer le texte existant par le nouveau texte suivant:

La conformité est vérifiée en effectuant la totalité des essais spécifiés correspondants.

5 Généralités sur les essais

5.2

Remplacer «(23 ± 2) °C» par «(20 ± 5) °C».

Page 12

5.7

Les corrections ne concernent que le texte anglais.

6 Classification

Page 14

6.2 D'après la tenue aux températures

Ajouter, avant le tableau 1, «6.2.1 Plage de températures basses»

Supprimer, à la première ligne, seconde colonne du tableau 1, les mots «en régime permanent».

Page 16

Ajouter, avant le tableau 2, «6.2.2 Plage de températures hautes»

Supprimer, à la première ligne, seconde colonne du tableau 2, les mots «en régime permanent».

6.3 D'après les caractéristiques électriques

6.3.2 *Remplacer le texte existant par «Avec propriétés électriques isolantes»*

Ajouter, après 6.3.2, le nouveau paragraphe suivant:

6.3.3 *Avec des caractéristiques d'isolement et de continuité électrique*

6.5.3

Supprimer ce paragraphe.

7 Marquage et documentation

7.1

Remplacer au premier alinéa, première ligne, «avec» par «sur le produit avec».

Remplacer au second alinéa, première ligne, «aussi» par «en supplément».

Page 18

Ajouter le nouveau paragraphe 7.5 suivant:

7.5 *La conformité avec 7.1 à 7.4 est vérifiée par examen.*

Remplacer la première ligne du paragraphe 7.5 existant par le nouveau texte suivant:

7.6 *Le marquage doit être durable et clairement lisible*

Remplacer, dans la note 1, «une masse volumique de 0,68 kg/l» par «une densité de 0,68 g/cm³ approximativement».

9 Construction

Page 20

9.3

Remplacer au second alinéa «un couple de la valeur indiquée» par «le couple correspondant indiqué».

9.4

Remplacer au second alinéa «un couple de la valeur indiquée» par «le couple correspondant indiqué».

10 Propriétés mécaniques

Page 24

10.1.4

Insérer «de 10.1.1 à 10.1.3» après «La conformité».

10.2.1

Insérer à la deuxième ligne «à (23 ± 2) °C» après «essai d'écrasement».

10.2.4

Remplacer, à la première ligne, «constamment» par «uniformément».

Remplacer, à la deuxième ligne «30 s» par «(30 ± 3) s».

10.2.7

Remplacer, à la première ligne, «60 s» par «(60 ± 2) s».

10.3.1

Remplacer, à la première ligne du premier alinéa, «conduits» par «conduit».

La correction dans la note ne concerne que le texte anglais.

Page 26

10.3.2

Remplacer, au second alinéa, deuxième ligne, «spécifiée» par «indiqué».

10.3.3

Remplacer le texte existant par le nouveau texte suivant:

Après l'essai, lorsque les échantillons ont atteint (20 ± 5) °C, il doit être possible de passer à l'intérieur du conduit le calibre approprié spécifié dans la partie 2 correspondante (parties 21, 22, 23, etc.), sous son propre poids et sans vitesse initiale, l'échantillon étant en position verticale. Il ne doit y avoir aucun signe de désintégration ni aucune craquelure décelable à la vision normale ou corrigée sans grossissement.

Au moins neuf des douze échantillons doivent passer l'essai.

10.4 Essai de cintrage

Remplacer le texte existant par le nouveau texte suivant:

L'essai est spécifié dans les prescriptions particulières correspondantes de cette norme (parties 21, 22, 23, etc.).

10.5 Essai de flexion

Remplacer le texte existant par le nouveau texte suivant:

L'essai est spécifié dans les prescriptions particulières correspondantes de cette norme (parties 21, 22, 23, etc.).

10.6 Essai d'affaissement

Remplacer le texte existant par le nouveau texte suivant:

L'essai est spécifié dans les prescriptions particulières correspondantes de cette norme (parties 21, 22, 23, etc.).

Page 28

10.7.1

Remplacer le deuxième alinéa par le nouveau texte suivant:

Un échantillon de conduit est assemblé avec deux accessoires d'extrémité selon les instructions du fabricant de façon que la longueur totale soit d'environ 300 mm. L'assemblage est soumis à une force de traction croissant uniformément pour atteindre la valeur donnée au tableau 6, à (23 ± 2) °C, en (30 ± 3) s. Cette force de traction est ensuite appliquée pendant $2 \text{ min} \pm 10 \text{ s}$.

10.7.4

Remplacer, à la première ligne, «accessoires d'extrémité» par «accessoires de conduit ou accessoires de terminaison de conduit».

Page 30

11 Propriétés électriques

11.1 Prescriptions électriques

Remplacer, à la deuxième ligne, deux fois, «les essais spécifiés en» par «l'essai de».

11.2 Essai de continuité

Supprimer, à la fin de la première phrase du premier alinéa, «du lot».

Remplacer, dans la seconde phrase du premier alinéa, «de 25 mm au minimum et de 28 mm au maximum» par «de 100 mm au minimum et de 150 mm au maximum».

Remplacer, à la seconde ligne du second alinéa, «1 min $\begin{smallmatrix} +5 \\ 0 \end{smallmatrix}$ s, après quoi on mesure la chute de tension et ...» par «(60 ± 2) s. On mesure ensuite la chute de tension.».